

Le 18 avril 2006

Me Jean-Olivier Tremblay

Affaires juridiques Hydro-Québec 4º étage

75, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211, p. 4683

Télécopieur : (514) 289-5197

## Par courriel

AUX INTERVENANTS AU DOSSIER R-3584-2005 (Liste en annexe)

## OBJET : Rencontre technique sur les coûts évités de l'électricité

Madame, Monsieur,

Suite à la décision D-2006-56 et en prévision de la demande d'approbation du budget 2007 du Plan global en efficacité énergétique, le Distributeur annonce une rencontre technique portant sur les coûts évités de l'électricité. Par ailleurs, le potentiel technico-économique d'économies d'énergie fera l'objet de rencontres techniques à l'automne 2006.

La rencontre sera d'une durée d'une journée et se tiendra le 12 mai 2006, en présence de la Régie et des intervenants.

Pour le remboursement des frais, le Distributeur versera une somme forfaitaire de 1 600,00 \$ par intervenant, à laquelle s'ajoute une enveloppe maximale de 3 400,00 \$, payable sur présentation de pièces justificatives, pour chaque intervenant qui requerra les services d'un expert-conseil. À cet effet, le Distributeur exige qu'il s'agisse d'experts reconnus par la Régie en matière d'efficacité énergétique ou de coûts évités.

Les frais de transport et d'hébergement, le cas échéant, seront remboursés conformément au Guide de paiement des frais des intervenants.

En prévision de cette rencontre technique, les intéressés sont priés de communiquer avec Madame Hélène Lacoste au 514-289-2211, poste 3206, avant le 24 avril 2006, afin de confirmer leur participation et d'identifier leurs représentants.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

C.c. Régie de l'énergie (Me Véronique Dubois)